

CONSEIL MUNICIPAL

Commune
de Chepniers

Séance du 31 Août 2026
à 19h00
à la Mairie

Le Conseil Municipal de la commune de CHEPNIERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil en mairie, le 31 août deux mille vingt six à 19h00, sous la présidence de M. Thierry CLEMENCEAU, le Maire.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S : 12/15

- | | |
|----------------------------|------------------------|
| - M. CLEMENCEAU Thierry | - |
| - M. PAGNOUX Mario | - |
| - M. LESTANG Jean-Marie, | - Mme JAGOU Guylaine |
| - M. GAGNEROT Jean-Pierre | - Mme DUPRÉ Sandrine |
| - M. RÉCAPPÉ Jean-Philippe | - Mme BRACHET Sandrine |
| - M. AMANIOU Benjamin | - Mme PINEAU Laurence |
| - M. BONNEAU Romain | - |
| - M. AUTIER Thomas | - |

Absent(e)s :

Mme GOURDET Stéphanie donne pouvoir à Mme BRACHET Sandrine
Mme LANDREAU Valérie donne pouvoir à M. CLEMENCEAU Thierry
Mme MICHONNEAU Michelle

M. LESTANG Jean-Marie est nommé secrétaire de séance.

Sommaire des délibérations

2026DE0065: Reversement de la TEITLD au titre de l'année 2026.....	3
Délibération 2026DE0066: Autorisation de vente et fixation du prix du tracteur Renault.....	3
Délibération 2026DE0067: Présentation et prise d'acte de la révision du Plan Communal de Sauvegarde. .	3
Délibération 2026DE0068: Achat d'un chargeur pour le tracteur SAME.....	3
Délibération 2026DE0069: Autorisation de création d'un parcours « Terra Aventura » autour de l'étang de Robinson.....	4
Délibération 2026DE0070: Projet de pacte de gouvernance de l'établissement public de coopération	4
Délibération 2026DE0071: Subvention de participation à la course cycliste organisée par l'association « Oranges mécaniques ».....	4
Informations et questions diverses	5

DÉLIBÉRATIONS

2026DE0065: Reversement de la TEITLD au titre de l'année 2026

La commune de Chepniers disposant de 32 099 mètres linéaires de voirie communale, doit se voir attribuer une dotation de 1 621€ par la Communauté des Communes de Haute-Saintonge au titre de la TEIT LD (Taxe sur l'Exploitation d'Infrastructures de Transport Longue Distance) pour l'année 2026.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, **d'accepter** le versement de **la somme de 1621€** au titre de la TEITLD pour l'année 2026.

Délibération 2026DE0066: Autorisation de vente et fixation du prix du tracteur Renault

Lors du dernier conseil municipal du 23 juillet 2026, M. le maire a fait part de l'intérêt d'un acquéreur potentiel pour le tracteur Renault, proposé à la réforme. Au vu des réparations à prévoir sur le tracteur, le prix de vente a été fixé à 4000€. Cette proposition a été acceptée par le demandeur.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité, de **vendre** le tracteur Renault à M. GUIGNARD Patrick, **pour la somme de 4 000€**.

Délibération 2026DE0067: Présentation et prise d'acte de la révision du Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) constitue un document opérationnel permettant à la commune de préparer sa réponse aux situations de crise et d'assurer la sauvegarde et la protection de la population. Il est obligatoire pour les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles, comme le Plan de prévention du risque d'incendie de forêt (PPRIF) approuvé pour la commune de Chepniers par arrêté préfectoral du 3 juin 2026.

Le conseil municipal prend connaissance du PCS et M. le maire explique qu'en cas de crise majeure, la présence de bénévoles sera nécessaire. Aussi, chaque élu sera mobilisé à un poste spécifique (accueil, communication, travail de terrain, etc.).

Pour faciliter les actions sur le terrain, 7 zones ont été définies sur la commune. Chaque zone sera à la charge d'un ou de plusieurs élus en cas de crise.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, **d'approuver le Plan communal de sauvegarde** de la commune de Chepniers et **autorise M. le Maire à prendre l'arrêté municipal** arrêtant le PCS.

Délibération 2026DE0068: Achat d'un chargeur pour le tracteur SAME

M. le maire explique au conseil municipal que l'acquisition d'un chargeur permettra à la commune d'améliorer la réalisation des travaux d'entretien des espaces et des équipements communaux. L'entreprise DELAGE CEREALE propose à la mairie un chargeur EL LEON destiné au tracteur SAME pour la somme de 12 480,00€ TTC.

Après délibération, le conseil municipal **décide à l'unanimité d'acquérir le chargeur EL LEON** pour le tracteur SAME, pour la somme de **12 480€ TTC**.

Délibération 2026DE0069: Autorisation de création d'un parcours « Terra Aventura » autour de l'étang de Robinson

M. le maire expose au conseil municipal le projet de création d'un parcours « Terra Aventura » visant à dynamiser l'attractivité de la commune par la mise en valeur de son patrimoine naturel et touristique. Cette micro aventure, sur le site de Robinson, consacrée à la Double Saintongeaise, est portée par la Communauté des Communes de Haute-Saintonge.

La remise en état de trois panneaux pédagogiques doit être réalisée afin de pouvoir accueillir le parcours Terra Aventura, pour un montant maximum de 2500€.

Après délibération, le conseil municipal **autorise**, à l'unanimité, la création d'un parcours « Terra Aventura » autour de **l'étang de Robinson**.

Délibération 2026DE0070: Projet de pacte de gouvernance de l'établissement public de coopération

Le pacte de gouvernance constitue un document stratégique qui précise les relations entre les communes et leur établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI). Son contenu est laissé à l'appréciation des acteurs locaux. Lorsque le conseil communautaire d'un EPCI décide d'élaborer un pacte de gouvernance, il doit l'adopter dans un délai de neuf mois après avis des conseils municipaux des communes membres.

Après délibération, le conseil municipal **approuve**, à l'unanimité, le projet de **pacte de gouvernance** à l'échelle de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge.

Délibération 2026DE0071: Subvention de participation à la course cycliste organisée par l'association « Oranges mécaniques »

M. le maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention émise par l'association « Oranges Mécaniques », qui contribue à l'animation de la commune et à la promotion de la pratique sportive, et qui organise une course cycliste le 26 septembre 2026 sur la commune de Chepniers.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, **d'accorder une subvention de 600€** destinée au financement de l'organisation de la **course cycliste** organisée par l'association « Oranges Mécaniques ».

Informations et questions diverses

- **Proposition d'intégrer un défilé de majorettes pour la cérémonie du 11 novembre**

M. BONNEAU Romain soumet au conseil municipal, l'idée de faire intervenir les « majorettes de l'Estuaire » pour la cérémonie du 11 novembre.

Les « majorettes de l'Estuaire » proposent des défilés militaires mais leur venue pour la commémoration du 11 novembre pose question. Le conseil estime qu'il serait plus judicieux de les faire intervenir à la cérémonie du 8 mai ou pour la fête du printemps.

- **Rentrée scolaire 2026-2027**

Une nouvelle institutrice est arrivée en classe de petite et moyenne section : Mme CARNEC Anaïs. Le bilan de cette rentrée est encourageant, car l'école compte davantage d'enfants par rapport à l'année précédente.

De plus, pour égayer la cour d'école, l'idée d'une fresque murale a été proposée. Des demandes de devis pour la peinture doivent être fait.

- **Contrôle des listes électorale**

Mme GOURDET Stéphanie, Mme THOUVENIN Nadia et M. JAGOU Philippe sont membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Leurs suppléants sont : M AMANIOU Benjamin , M. CHAUBENIT Frédéric, Mme PINAUD Patricia

- **Guinguette de Robinson**

La saison prendra fin le 22 septembre 2026. Un repas de clôture est proposé le 20 septembre. Les restaurateurs demandent à ce que l'ouverture de la guinguette soit prolongée jusqu'au 30 septembre.

- **Mobilier urbain**

Un tour de l'agglomération doit être fait pour enlever les poteaux rouges abîmés et potentiellement dangereux.

L'idée de placer un banc avec des poubelles sur la place de l'ancienne poste et sur la place Galais est envisagée.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue pour le lundi 28 septembre à 19h00.

La séance est levée à 22h12

Le secrétaire de séance
M. Jean-Marie LESTANG



Le Maire
M. Thierry CLEMENCEAU



